

Vivre à martres

Bulletin municipal - Janvier 2024

Bonne
année
Bon
annada

20
24

Vase « Meissener Dekorwelten », œuvre de la Manufacture Royale de Meissen, invitée d'honneur du 22^{ème} Salon des Arts et du Feu



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Vie municipale

Principales délibérations	p.4
Rappel sur l'adressage	p.4
Le cimetière communal	p.5

Métiers d'art & Patrimoine

Le Salon des Arts et du Feu	p.6
Narbo Via & le Clos de la Lombarde	p.8
Appel à Manifestation d'Intérêt	p.9
L'actu du service	p.10

Vie économique

Le marché de plein vent	p.11
La boutique en ligne de Salvador	p.11

Culture

Angonia	p.12
Médiathèque	p.13

Jeunesse

L'école Jean de la Fontaine	p.14
Les actions jeunes	p.15

Travaux

Élagage des platanes	p.16
Travaux de la rue du stade	p.16
Illuminations de Noël	p.16
Travaux du quotidien	p.17
Un nouvel apprenti	p.17
Installation de composteurs	p.17

Elevance

Démarches	p.18
Travaux	p.18

Tranches de vie

État civil	p.19
Infos mairie	p.19

Préparation du Carnaval 2024

L'Association des Parents d'Élèves "Les petits martrais" prépare l'édition 2024 du Carnaval à Martres-Tolosane. De nombreuses surprises sont à la réflexion pour une belle fête, dans la Cité artiste, le **samedi 9 mars**.

Le thème du carnaval est : **LE VOYAGE**... Voyage à travers les rêves, voyage à travers les pays, voyage à travers le sport en cette année Olympique... Un défilé de chars et d'animations, une soirée fabuleuse.... Petits et grands, se retrouveront pour brûler M. Carnaval, tous ensemble !

Le Carnaval est traditionnellement un rendez-vous où toutes les associations collaborent pour faire de ce jour un moment inoubliable pour les petits et grands enfants. Vous êtes tous conviés à rejoindre l'équipe d'organisation. L'esprit de la journée se veut participatif, la scène et le défilé seront ouverts à toutes représentations et toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour encadrer le défilé et organiser la soirée.

SAMEDI 9 MARS
au gymnase de **Martres-Tolosane**

CARNAVAL à travers le monde **Voyages**

15h maquillage et tresses africaines
16h goûter
17h **Départ du défilé**
18h30 Mr Carnaval au Feu!
20h **Repas Voyage des Saveurs**
interventions chantées de Dick Annegarn
21h Soirée animée par Dick et quelques choristes

Informations/Réservations
06.70.92.07.82
<https://helloasso.com/associations/ape-les-petits-martrais>



L'Association **Les Amis du verbe** et son président, Dick ANNAGARN, se sont déjà engagés à participer au Carnaval 2024. **Un concours de proverbes** est lancé pour l'occasion et sera poursuivi jusqu'au Festival du verbe en septembre. Une invitation à écrire des proverbes originaux. Des proverbes connus détournés. À inscrire sur un T-shirt blanc. Les T-shirts les plus beaux seront exposés à la Verbothèque de L'Épicentre de Martres-Tolosane et publiés sur le Net.

Dick et quelques choristes chanteront pour la soirée du Carnaval !



Chères martraises, Chers martrais,

De tous les éditos que j'ai à écrire chaque année pour ce bulletin, celui du mois de janvier est de loin mon préféré, parce que c'est l'occasion pour moi de vous souhaiter le meilleur pour l'année à venir.

Une nouvelle année est toujours porteuse de promesses. Se tourner vers l'avenir rend optimiste. Rêve de changement pour les uns, désir de stabilité pour les autres, la majeure partie d'entre nous formule, avec plus ou moins d'intensité, ses bonnes résolutions. Cette motivation pour améliorer nos vies est souvent contagieuse. Elle irrigue notre entourage qui, avec nous, formule de nouveaux vœux pour demain.

C'est donc avec un grand plaisir que **je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année**, je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies. Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheur partagés. La nouvelle année est également l'occasion de faire ses remerciements. Je tiens ici à remercier le travail et l'engagement des acteurs économiques et associatifs qui au quotidien contribuent au rayonnement de notre commune. Le lien entre la collectivité, les entreprises et les associations est essentiel.

Samedi 13 janvier 2024 - Présentation des vœux à la population et aux forces vives de Martres-Tolosane.



Je tiens également à remercier tous les agents de la commune qui œuvrent pour améliorer et faciliter le quotidien des martraises et des martrais. Tout comme eux, l'équipe municipale est pleinement engagée pour le cadre de vie, pour la solidarité, pour maintenir le dynamisme de notre commune à tous les niveaux, associatif, commercial, culturel, artistique. Nous restons motivés et déterminés.

Avec la guerre entre Israël et le Hamas, les attentats à Arras et à Bruxelles, la guerre en Ukraine, les mauvaises nouvelles s'accumulent et sont pesantes. Il est parfois plus précieux de pouvoir s'abreuver de l'information locale plus sereine. Face à ces événements nationaux et internationaux tragiques nous pourrions nous sentir démunis, mais nous nous devons de continuer à agir, à notre échelle communale, pour défendre les valeurs de démocratie, de solidarité et du vivre ensemble qui nous sont chères.

Vous trouverez au fil de ce bulletin les informations locales du dernier trimestre 2023 et les projets qui seront poursuivis et menés en 2024, comme le lancement de l'opération d'amélioration de l'aspect du cimetière communal, la redynamisation de notre marché de plein vent et la tant attendue ouverture de l'espace culturel Angonia.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux à toutes et à tous et vous souhaite une année 2024 la plus sereine possible.

*Fidèlement,
Loïc Gojard*

Cérémonie commémorative du 11 novembre



Ce 11 novembre 2023, la population s'est réunie pour commémorer l'Armistice de 1918.

Les enfants du groupe scolaire ont participé à cette cérémonie, ils ont chanté le chant traditionnel "**Malbrough s'en va en guerre**". Les élèves ont choisi cette chanson car ils ont assisté à un spectacle, programmé par Angonia, sur le thème de la guerre, dont la musique était cette comptine composée en France au XVIII^{ème} siècle.

Ce rendez-vous du souvenir et de la mémoire a été élargie à l'**exposition présentée au Musée de la Faïence « Art & Mémoire »** consacrée à Carlo Sarrabezolles, sculpteur de notre Monument aux morts ; celui-ci inauguré il y a 100 ans.

Conseil municipal

Séance du 12 octobre 2023

- ◆ Convention d'occupation pour l'exploitation d'un rucher en forêt communale relevant du régime forestier
- ◆ Délibération relative à un contrat d'apprentissage
- ◆ Petites Cités de Caractère : désignation de représentants

Séance du 12 décembre 2023

- ◆ Espace culturel Angonia : demande de subventions auprès de l'État et du Conseil départemental de Haute-Garonne dans le cadre du 1^{er} équipement
- ◆ Rénovation énergétique de l'annexe de la mairie : Demande de subventions auprès de l'État et la Région Occitanie
- ◆ Centre de Gestion de la Haute-Garonne : Convention de prestation de conseil en matière d'organisation des ressources humaines
- ◆ Avis sur une demande de modification des conditions d'exploitation de la carrière exploitée par la Société Sablières Malet
- ◆ Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Prochain Conseil municipal le Mercredi 31 janvier 2024

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal

RAPPEL SUR L'ADRESSAGE

La loi 3DS de 2022 impose aux conseils municipaux de procéder à la dénomination et au numérotage des voies et lieux-dits y compris les voies privées ouvertes à la circulation, afin que les services de secours, La Poste, les livreurs puissent trouver l'adresse de chaque administré. Ainsi toutes les adresses sont référencées et géolocalisées sur le site national « Base Adresse Nationale » consultable par tous. Ces opérations ont été réalisées à Martres-Tolosane et chaque propriétaire d'habitation a reçu, début juin 2023, un courrier explicatif ainsi qu'un certificat de numérotage.

Chaque personne domiciliée à Martres-Tolosane, propriétaire ou locataire doit effectuer les démarches nécessaires sur le site service-public.fr (accessible directement depuis le site internet de la commune), afin d'indiquer sa nouvelle adresse aux administrations (impôts, CAF, Sécurité sociale, Caisses de retraite...).

Nous vous rappelons également que chaque occupant de l'habitation doit réaliser les démarches de changement d'adresse. L'administration de la mairie ne connaissant pas l'identité des locataires, la composition des familles, il est recommandé de se rapprocher des services municipaux afin de mettre à jour les adresses sur les listes électorales, sur les registres « enfance-jeunesse »...

Les plaques de numéros des maisons sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Nous vous invitons à déposer en échange vos anciennes plaques afin qu'elles puissent être réutilisées.



4

Nous vous rappelons également que **Kelly MARSAND**, conseillère en numérique pour la Communauté de communes Cœur de Garonne, vous reçoit, chaque lundi sur rendez-vous (06.82.10.14.48), à la mairie de Martres-Tolosane. Elle peut vous aider dans toutes vos démarches en ligne, y compris relatives à vos changements d'adresse.

OPÉRATION D'AMÉLIORATION DE L'ASPECT DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Les habitants de Martres-Tolosane le savent bien, l'aspect du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, n'est pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

L'amélioration de l'aspect du cimetière n'est pas une mince affaire et ne pourra se réaliser qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années...



Pour comprendre la procédure à mettre en place, il faut apprécier une des particularités de ce site, qui est une étroite imbrication entre le terrain communal et le terrain concédé. En effet, si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droits. Il devient difficile lorsque le concessionnaire est décédé et qu'il n'y a plus d'ayant-droit connu.

Face au défi du temps et de ses outrages, les emplacements et monuments édifés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement et sont assaillis par les lichens, ronces ou autres herbes folles. Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).

Voilà le problème auquel nous sommes confrontés dans le cimetière communal : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles nous n'avons plus de contact avec les familles. La solution consiste pour la commune à mettre en œuvre une procédure de reprise légalement prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 2223-4, L 2223-17 et 18 ; R 2223-12 et suivants).

➤ Il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une durée de 1 an, la commune pourra reprendre les terrains.

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé.

À Martres-Tolosane, la procédure démarre au 1^{er} trimestre 2024.

Les sépultures concernées seront piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Les travaux à effectuer pourront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.

L'équipe municipale est consciente qu'une action dans le cimetière est indispensable mais que cette action doit respecter scrupuleusement la législation en vigueur et se dérouler dans la plus grande transparence et la plus grande neutralité. C'est pourquoi, afin de garantir l'impartialité et la nécessaire précision juridique des différentes actions, la municipalité sera assistée tout au long de la procédure de reprise par le *Cabinet 3D Ouest*, spécialisé en matière de restructuration de cimetières.

Nous aurons l'occasion durant l'année 2024 de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés. **Nous sommes, par ailleurs, à votre écoute et souhaitons que, dès à présent, l'ensemble des habitants participe activement à cette mission en diffusant ces informations auprès des proches ou des familles ayant déménagé.**

Nous comptons sur votre collaboration, pour que nous puissions retrouver, dans un avenir proche, un cimetière à l'aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site pour notre commune.

Les 27, 28 et 29 octobre 2023 s'est tenu le 22^{ème} Salon des Arts et du Feu.

Le Salon met en lumière les Métiers d'Art régionaux, nationaux et internationaux. Le travail et le savoir-faire des artisans créateurs a été mis à l'honneur grâce à la participation, cette année, de 98 artistes et artisans d'art de tous horizons qui ont démontré leurs capacités en termes d'innovations, d'imagination et de créations.

Notre salon d'artisanat d'art a toujours autant de succès avec environ 12 000 visiteurs sur 3 jours d'exposition/vente. Les démonstrations de verre soufflé et de forge ont eu beaucoup de succès.

Nous avons en effet la chance d'accueillir Kylian Pradier des souffleurs de l'Arize qui a permis à de nombreuses personnes de souffler une pièce de verre.

Le collectif Cœur de Forge était également présent avec leur forge mobile. Arrivés 3^{ème} au Mondial du Damas, ces 3 passionnés ont « mis le feu » dans l'espace extérieur dédié aux démonstrations !



Dans le cadre de la quinzaine franco-allemande initiée par la Région Occitanie, l'Ambassade d'Allemagne, la Fondation du Groupe la Dépêche, l'Association Allemagne-Occitanie et l'Europe au cœur, Martres-Tolosane était l'invitée du Musée de la porcelaine de Meissen pour l'exposition « Meissen-Martres : de gestes, de terre et de feu » du 18 au 30 novembre 2022.

C'est à cette occasion que l'idée a été émise de proposer à la Manufacture royale de porcelaine de Meissen (en Saxe-Allemagne) d'être l'invitée d'honneur du Salon des Arts et du Feu en 2023.

Sur 100m², les visiteurs ont pu découvrir les secrets de la première manufacture de porcelaine d'Europe. Le site de Meissen emploie aujourd'hui 400 personnes.

Certaines pièces emblématiques de Meissen étaient présentées sur le stand de l'invité d'honneur et notamment une magnifique table de fête dressée pour l'occasion, où les angelots croisaient les chandeliers contemporains et les assiettes aux reliefs de cygnes.



Laura, artiste-peintre de la porcelaine royale avait fait spécialement le déplacement depuis l'Allemagne pour faire des démonstrations de peinture. Ainsi, nous avons pu voir prendre vie le fameux dragon de Meissen.



Stéphanie Joffre a participé au projet d'échange de la quinzaine franco-allemande et s'est rendue à Meissen afin de découvrir ce savoir-faire unique. De cette rencontre, avec les artistes de la manufacture, est née une collaboration. Après plusieurs résidences artistiques à Meissen, Stéphanie a pu révéler aux visiteurs du Salon des pièces de porcelaines sur lesquelles elle a déposé ses décors.

L'îlot des Jeunes Créateurs d'Occitanie a accueilli 5 artisans céramistes. Comme chaque année, ils ont participé au concours : il leur était demandé de créer une pièce sur le thème de Martres.

C'est Chloé Courbet qui a reçu le prix du Jeune Créateur à l'unanimité avec sa BLOUSE DE TRAVAIL, hommage aux décoratrices faïencières de Martres-Tolosane.

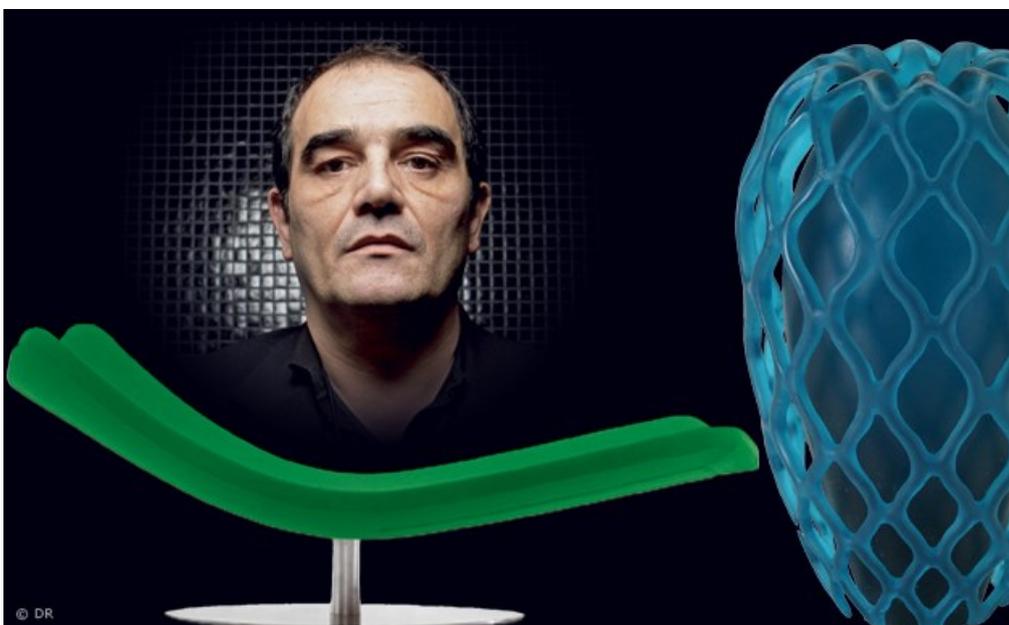
Travail de modelage à la plaque en grès blanc, décors aux pinceaux sur engobe de porcelaine, mono-cuisson à 1300°C en oxydation.

Sylvie MANCHADO - céramiste en Gironde a reçu le Prix d'Atelier d'Art de France
Sylvain AUBLIN - sculpteur sur métal dans le Tarn, quant à lui, a été récompensé par le prix du Salon.



Remise des prix Salon 2023, en présence de nos partenaires et de Madame Katja MEIER, Ministre d'État de Saxe chargée de la Justice, la Démocratie, l'Europe et l'Égalité

En 2024, nous aurons le plaisir et le privilège d'accueillir, comme invité d'honneur, **Christian Ghion**, designer français.



Le 24 novembre 2023, Monsieur le Maire, élus et agents en charge des Métiers d'art et du patrimoine, accompagnés d'Emmanuelle Boube, Présidente de l'association d'archéologie de Martres-Tolosane et de Coralie Déjean, Directrice de l'office de tourisme intercommunal Cœur de Garonne, ont visité **le Musée Narbo Via et le site archéologique du Clos de la Lombarde à Narbonne** sous l'impulsion de Philippe Terrance, en charge d'un projet de Route de la Romanité en Occitanie.

La matinée a été consacrée à la visite de Narbo Via, musée de la Romanité, qui regroupe sur 2600m² les collections du musée lapidaire et du musée archéologique de Narbonne. Il présente aussi des œuvres conservées jusqu'ici dans des réserves ou issues de fouilles récentes des sites des ports antiques de Narbonne.

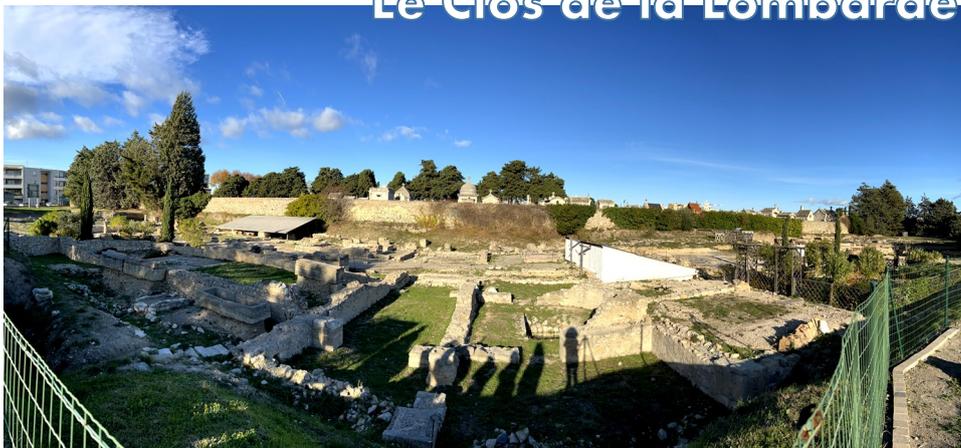
Ce musée, ouvert depuis 2 ans, possède ses propres collections, des expositions temporaires, son pôle de recherches et propose des actions de médiation en direction des publics. Il a été financé par la Région Occitanie, l'Union Européenne et le Ministère de la Culture. Il est géré aujourd'hui par un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) qui rassemble dans la gouvernance la Région Occitanie, le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne, avec l'appui de l'État.

L'équipe a été particulièrement impressionnée par **le mur lapidaire** long de 76 mètres, composé de 760 blocs de pierre répartis sur deux rangées, issus pour la plupart des nécropoles romaines de la ville antique. Sur les écrans, mis à la disposition des visiteurs, il est possible de sélectionner un bloc, de l'observer en 3D et de voir à quel type de monument il pouvait appartenir.



Mur lapidaire - Narbo Via 2023

Le Clos de la Lombarde



L'après-midi, l'équipe a été accueillie par le Président des « **Amis du Clos de la Lombarde** » sur le site archéologique romain où subsistent de nombreux vestiges d'un quartier de notables de la Narbonne romaine avec ses rues, ses maisons patriciennes, des thermes, des ateliers artisanaux et une basilique paléochrétienne.

Ils ont terminé la découverte du lieu par une visite immersive en réalité virtuelle durant laquelle ils ont pu évoluer dans les rues et les maisons sur un écran grâce à la reconstitution 3D du site.

L'objectif de ces visites était de découvrir des lieux dont les services pourraient s'inspirer pour développer différents projets en lien avec le passé romain de Martres et la faïence.

Par exemple, le mur lapidaire de Narbo Via est source d'inspiration pour la création d'un mur avec la collection de moules de **faïences du Matet et de la Tolosane** qui pourrait être financé par la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives ». (cf article page 9)

Nous pourrions imaginer également la création d'une maquette de la **Villa Chiragan** et une visite virtuelle de son site pour découvrir ce lieu conservé sous terre qui a été autrefois la 2^{ème} plus grande villa gallo-romaine d'Europe et qui fait partie de notre patrimoine.

En 2020 la Mairie de Martres-Tolosane a lancé **une étude de faisabilité sur la faïencerie du Matet** dans le cadre d'un financement **européen POCTEFA COOP'ART**. Cette étude a permis de définir un projet de réhabilitation de cette ancienne fabrique et d'identifier les axes de travail à mener pour la valorisation de la filière céramique et le développement des métiers d'art.

La faïencerie du Matet est un haut-lieu du patrimoine martrais, ce site garde une trace indélébile de notre histoire, de notre savoir-faire faïencier. L'équipe municipale a très à cœur de valoriser ce lieu.

L'appel à manifestation d'intérêt « Pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives » a été lancé par l'État dans le cadre de « France 2030 », afin de soutenir financièrement l'émergence d'initiatives mutualisées qui visent à structurer un écosystème territorial des industries culturelles et créatives.

Aux cotés de la Région Occitanie, du Département de la Haute-Garonne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie, du Lycée Martin Malvy, de l'Agence AD'OCC (agence de développement économique de la Région qui a la gestion de la pépinière d'entreprises de Martres-Tolosane) et la Communauté de Communes Cœur de Garonne, la Commune de Martres-Tolosane travaille sa candidature à la phase 2 de l'appel à manifestation d'intérêt pour la structuration du pôle céramique autour de Martres-Tolosane.



L'objectif est bien entendu de trouver des financements pour réhabiliter la faïencerie du Matet mais la démarche consiste à aller plus loin. L'intérêt est de mobiliser les ressources du territoire en formation (Lycée de Cazères et ses formations en céramique), en lieux d'accueil de professionnels (pépinière d'entreprises de Martres-Tolosane), en développement touristique et économique.

Ce projet ambitieux doit permettre :

- ↪ d'asseoir le pôle céramique de Martres-Tolosane,
- ↪ de porter un projet collaboratif plus général autour des métiers d'art,
- ↪ d'avoir un impact national, voire international,
- ↪ de structurer une filière attractive et pérenne sur un périmètre géographique défini,
- ↪ de définir un axe de différenciation fort et marqué.

En effet, d'autres cités céramiques ont plus de notoriété nationale mais Martres-Tolosane a ses atouts et peut se démarquer. Sa singularité et le réseau mis en place depuis de nombreuses années autour du Salon des Arts et du Feu peuvent faire la différence.

Nous sommes prêts à relever le défi pour participer à la redynamisation de la filière et rendre notre territoire attractif.

Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de cette candidature à ce financement.

Pour tout renseignement et information sur ce projet, contacter :

Flavie Saint-Blancat Estrémé - Chef de projet Commerces et Métiers d'Art à la commune de Martres-Tolosane
06 45 75 33 48 / 05 61 98 09 48 – flavie.estreme@mairie-martres-tolosane.fr

Cécile Périnelli vient rejoindre l'équipe municipale

Depuis la mi-septembre Cécile Périnelli a rejoint l'équipe municipale aux côtés de Flavie Saint-Blancat Estrémé dans le cadre de la valorisation des commerces, des métiers d'art et du patrimoine faïencier de la commune.

Cécile remplace Sylvie Moret qui est partie en juin dernier pour de nouvelles missions. Nous remercions Sylvie pour son investissement et le travail accompli durant ses 3 années à la commune. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Cécile n'est pas inconnue des Martrais, elle travaille à Martres-Tolosane depuis 9 ans comme conseillère en séjour, d'abord à l'Office de Tourisme de Martres-Tolosane et dernièrement à l'Office de Tourisme intercommunal Cœur de Garonne.



Cécile Périnelli (au premier plan au centre) à l'encadrement des stagiaires de BTS Tourisme lors de la 22^{ème} édition du Salon des Arts et du Feu.

Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de la collectivité. Cécile a débuté sa mission sur les chapeaux de roue avec l'organisation de la 22^{ème} édition du Salon des Arts et du Feu. Elle était enchantée de retrouver toute l'équipe de la manifestation dont elle s'est occupée de 2014 à 2019 pour l'Office de Tourisme.

En plus du Salon, Cécile aura pour missions aux côtés de Flavie de développer des projets de valorisation patrimoniale et touristique. Elle sera principalement en charge des labels de la commune, des projets de valorisation du musée de la faïence, des actions de valorisation du patrimoine et des métiers d'art ainsi que de l'animation du marché de plein vent...

Diplômée d'un bac+5 en tourisme et forte de son expérience dans ce domaine, Cécile est prête à relever le défi. Son goût pour le travail en équipe, son enthousiasme, sa motivation, ses connaissances et son intérêt pour Martres-Tolosane seront également de véritables atouts et viendront conforter les compétences de l'équipe municipale.

Cécile Périnelli : Chargée de mission métiers d'art et patrimoine

cecile.perinelli@mairie-martres-tolosane.fr

05 61 90 91 41

Exposition au Musée de la faïence

Mars, Avril & Mai 2024 - Exposition de céramiques et peintures

Solène LEBRE – SMART CERAM, atelier poterie et modelage et Stéphanie SAINT-MARTIN, peintre plasticienne

Cette exposition mêlera les céramiques de Solène et les toiles de Stéphanie dans la salle d'exposition temporaire du Musée de la faïence.



Les Métiers d'art seront mis à l'honneur avec ces deux artistes notamment dans le cadre des **Journées Européennes des Métiers d'Art-JEMA** pour lesquelles une brochure spéciale sera éditée par les Offices de tourisme Cœur de Garonne, Volvestre et Bassin Auterivain.

Redynamiser le Marché de plein vent

Les commerçants de Martres-Tolosane, inquiets pour la vitalité de notre marché de plein vent du mardi matin, se mobilisent pour redonner de la dynamique à ce rendez-vous hebdomadaire important de notre bourg centre. Nous faisons également et continuellement, des démarches pour « recruter » de nouveaux chaland. Nous sommes sur la bonne voie et dès janvier, nous avons vu revenir un boucher, une marchande de vin, un fromager et la Crêperie des plaisirs avec ses cafés, crêpes, pizzas et plats cuisinés. D'autres producteurs se sont engagés à nous rejoindre dès le printemps.

Nous remercions chaleureusement les commerçants ambulants actuels, qui restent fidèles : Sabine et ses poulets rôtis, Conception et ses vêtements, Marie-Christine et son camion de couture, Claude et ses fruits, légumes et son millas, Olivier et ses légumes bio (en saison) sans oublier la Biscuiterie Vital Aîné.

Nous tenons beaucoup à le maintenir, car dans la tradition française, il crée le lien entre les habitants et valorise nos produits locaux. Faites vos achats sur le marché ! Et de nouveaux commerçants viendront ! Ensemble, redonnons vie à notre marché !

C'est pareil pour nos commerçants de centre-ville !

Contact Mairie pour le
marché de plein vent :
Cécile Périnelli
05 61 90 91 41.



Une boutique en ligne pour notre aquarelliste Salvador Cavalle

Notre dynamique artiste-peintre que tous les martrais connaissent sous le nom de Salvador nous propose une toute nouvelle boutique en ligne. Cet artiste entreprenant sait se mettre à la page et souhaite faire découvrir et vendre ses œuvres sur le web.

Sa boutique en ligne propose principalement ses collections d'édition d'art et aquarelles originales sur Toulouse. La ville rose l'a beaucoup inspiré lors de son retour en France. Mais Salvador est tombé amoureux de notre cité artiste et propose dans sa galerie une collection de paysages et de villages dont fait partie Martres-Tolosane.

Au travers du site internet de sa boutique en ligne, Salvador valorise son installation à Martres-Tolosane et fait parler de notre village. **Il est devenu un véritable ambassadeur de notre cité.**



Il y a du nouveau pour notre artiste-peintre, il déménage ! Soyons rassurés il reste à Martres-Tolosane et sur le boulevard de la Magdeleine si cher à ses chevaux. Nous retrouverons notre artiste cette fois-ci sur le haut des remparts au 3 boulevard de la Magdeleine. Nous sommes ravis de l'implantation de son nouvel atelier qui valorisera l'entrée sud de la cité. Salvador l'a déjà annoncé, il sortira ses chevaux sur le devant de son atelier et permettra ainsi d'animer, à côté de la terrasse d'Hélène Lebris du restaurant la Guérite du Village, ce côté des remparts. Il aura aussi plus de place dans son atelier pour développer son activité d'encadrement.

Voici le lien de sa boutique en ligne pour un cadeau original et 100% d'Occitanie ou tout simplement pour vous faire plaisir et décorer votre intérieur : <https://www.aquarelle-salvador-cavalle.shop>

Des nouvelles d'Angonia !!

Une **nouvelle saison** s'annonce, en mars exactement. Nous gardons le suspense !! Avec une nouvelle brochure toujours imaginée avec notre graphiste préférée Doriane Giorda.

Éducation artistique et culturelle

Nous avons accueilli plusieurs spectacles depuis le début de cette saison. C'est une joie de toujours collaborer avec les services de la commune ainsi que nos cher.e.s commerçant.e.s. Un grand merci à eux de nous accueillir ainsi que nos troupes ; des gens souriants, disponibles et serviables. **Sans vous rien ne serait possible !**

Avec **Malbrough**, la compagnie « Groenland Paradise » a travaillé sur la thématique de la guerre toujours d'actualité, auprès d'une classe de l'Ecole Primaire Jean de La Fontaine. De ces ateliers d'échanges et co-construction de la démarche, un spectacle a été présenté à la salle des fêtes avec la participation des élèves. Merci à eux pour leur implication. Ce fut intense.

Et oui !!! les enfants nous apportent de nouvelles solutions !



Un grand succès avec **VUE** proposé dans le cadre du **Festival Marionettissimo**. D'ailleurs nous avons eu le premier spectacle de la saison 2023 ici à Martres. Ce n'est pas génial ?!

Maison pleine et VUE a été sérieusement drôle. Une fois de plus nous avons eu la chance d'accompagner une belle équipe de comédiens et technicienne. Merci à eux et "**fino alla prossima volta**" !

Fin de Saison

Bientôt la fin de cette saison « automne-hiver » avec **Estornapic**, organisé le dimanche 18 février 2024, avec notre chère Médiathèque municipale et *Los Dancaïres* de Bouspens. Un atelier d'initiation aux danses traditionnelles vous est proposé en amont du spectacle.

À 14h30 précisément, ramenez-vous et votre belle énergie,

et **DANSONS !**



Ces panneaux roses !!

Et oui !! vous avez remarqué que parfois il y a des panneaux roses au tour de ville ? ce sont **les affiches FLASH d'Angonia** qui sont juste là le temps de vous annoncer un spectacle et après ils disparaissent. Mais malheureusement cette idée reste fragile et couteuse ainsi que polluante.

Pour la nouvelle saison nous réfléchissons, comment annoncer nos spectacles de façon efficace et écologique. Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les envoyer à espaceculturelangonia@gmail.com.

A très vite !

Exposition : Le petit chaperon rouge

du 2 mars au 13 avril 2024

Le Petit Chaperon rouge est un conte de tradition orale d'origine française.

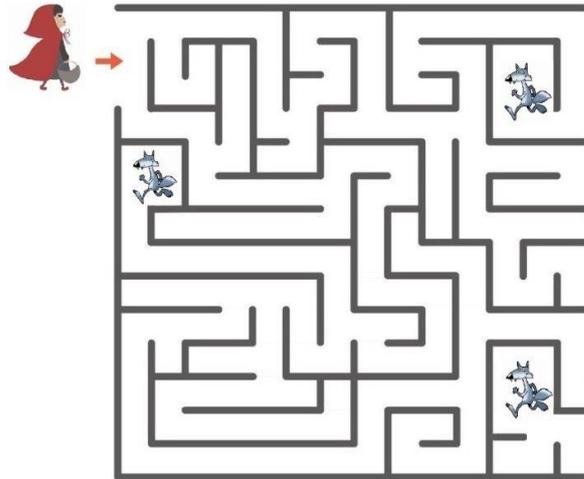
Il est surtout connu par le biais de deux versions collectées, retranscrites et interprétées par les moralistes Charles Perrault en France et les frères Grimm en Allemagne. Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, il a fait l'objet de nombreux détournements opérant un retour aux sources de la tradition orale et populaire du conte.

Des ouvrages et jeux vous attendent pour cette exposition.



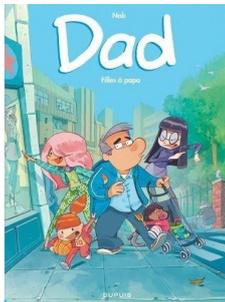
Aide le Petit Chaperon Rouge à retrouver sa grand-mère, mais attention au loup !!!

Jouons un peu !



Les coups de cœur de Frantz

Note bibliothécaire, passionnée, nous donne quelques conseils de lecture, de musique et de film, disponibles à la Médiathèque :



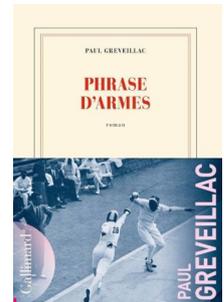
BD Jeunesse
« Dad » de Nob



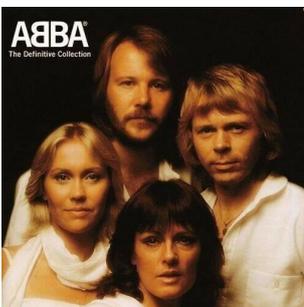
Roman jeune
« Tempête au Cap Ferret »
de Jeanne Favre d'Arcier



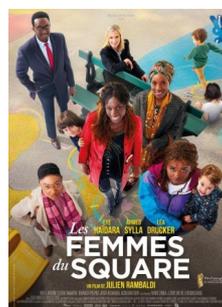
Album enfant
« Je veux un grand frère ! »
de Séverine Vidal et Thierry Bedouet



Roman adulte
« Phrase d'armes »
de Paul Greveillac



« ABBA the définitive collection »
Groupe de pop suédois fondé en novembre 1970 par Agnetha Fältskog, Benny Andersson, Björn Ulvaeus et Anni-Frid Lyngstad (dite Frida), qui a vendu plus de quatre cents millions de formats musicaux. Les initiales des quatre prénoms formant l'acronyme et palindrome ABBA. Ce groupe est le grand vainqueur du concours Eurovision de la chanson 1974 avec le titre « Waterloo ».



« Les femmes du square » de Julien Rambaldi avec Eye Haïdara, Ahmed Sylla et Léa Drucker...
Angèle est une africaine en situation irrégulière, endettée et menacée par des malfrats. Wassia, une autre africaine logeant dans le même immeuble lui trouve une place de nounou dans une famille huppée. Angèle, son culot et son sens de la répartie vont se confronter aux luttes de classe...

L'ouverture de l'école sur la culture étant essentielle, nous avons encore fait le choix cette année de proposer des spectacles en partenariat avec le service culturel de la mairie.

Ainsi jeudi 23 novembre l'ensemble des élèves de l'école maternelle a assisté au spectacle **Le chant des oiseaux** proposé par Frédéric Sem et l'Association **Terres de Contes**. Les enfants ont été émerveillés de découvrir les bruits d'animaux reproduits par des instruments étranges que sont les apeaux.

Mardi 19 décembre, les enfants de grande section et moyenne section sont partis voir le spectacle **Borborygmes** ; spectacle fort original proposant jeux avec ombres, lumières et contorsions sur le thème du corps humain.



Médiation avec la Bibliothèque municipale

Frantz LECATELIER, bibliothécaire, a accueilli la classe de petite section afin que les élèves s'imprègnent, dès le plus jeune âge, de l'univers des livres et plus largement de la littérature. Mardi 28 novembre, Frantz nous a régalié de ses histoires de loups. S'en sont suivis, quatre ateliers où nous avons eu loisir de travailler sur la connaissance et reconnaissance de certains éléments de l'album (personnages, objets...).

La classe de Grande Section a travaillé sur le sens de l'écrit en racontant autrement un album. Les élèves de M. Bourdon ont transformé en Bande Dessinée l'album **Elmer**. Quant à l'album **Le loup qui voulait changer de couleur**, ils ont réinventé une histoire. Suite à ce travail, les grands sont passés dans toutes les classes raconter les histoires à partir d'affiches géantes qui sont exposées actuellement dans les couloirs de l'école.

Le Marché de Noël

L'ensemble des élèves de la classe ont été à pied d'œuvre pour la fabrication d'objets et douceurs à destination du **marché de Noël** organisé par la **MACA**.

Dimanche 10 décembre, les enseignant-e-s, les parents et les élèves ont tenu un stand pour financer les projets de l'école (sorties, assister à des spectacles...). Notre stand, achalandé par des objets et des gâteaux fabriqués par les élèves et les parents, a été une vraie réussite, à l'image du Marché de Noël qui a rencontré un beau succès !!

Nous tenons à remercier l'association des commerçants de Martres qui nous a remis un chèque de 700€ pour les activités de l'école... Quelle bonne surprise !



Remise du chèque aux écoles par les bénévoles de la MACA

Enfin, un grand merci à l'**Association des Parents d'Élèves** qui a tenu le stand toute la journée pour vendre des crêpes et les cadeaux de Noël.

Opération "Nettoyons la nature"

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, la municipalité a organisé cette opération le **mercredi 6 décembre**.

De nombreux jeunes, accompagnés par les animateurs de l'**Accueil de Loisirs**, de l'**Espace jeunes** et d'autres avec leurs parents ont retroussé leurs manches, par cette belle journée de décembre.

Pour redonner à l'environnement sa vraie nature, ils ont ramassé les déchets dans les rues et sur les chemins de la commune. Le matériel de ramassage, de collecte et de protection était fourni par la commune.

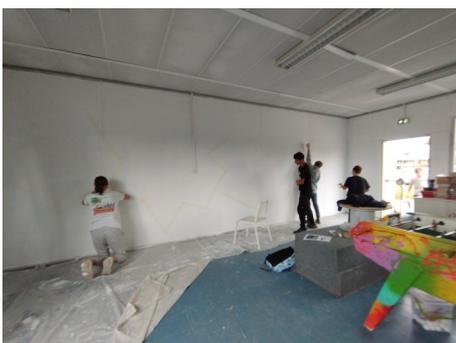
Ce sont toutes sortes de déchets qui ont été ramassés, centralisés et amenés via la benne communale vers la déchèterie. Pour clôturer cette opération solidaire, tous les valeureux bénévoles ont partagé un goûter offert par la mairie.



Chantier jeunes

Les jeunes de l'espace jeunes, avec leurs animateurs Amélia et Théo, ont mené un chantier durant les vacances d'automne, pour réaménager et redécorer le local dédié à leurs activités. Suite à un travail de réflexion des jeunes sur leurs souhaits et leurs possibilités, avec l'accord de Monsieur le Maire, un chantier de peinture a été engagé et a abouti à un beau résultat.

Nous les félicitons pour ce travail collectif, sérieux et très artistique !



Renseignements, inscription et adhésion : Espace Jeunes - Avenue des Pyrénées - 06 62 47 14 66



TAILLE DES PLATANES DU TOUR DE VILLE

Vous avez observé au mois de décembre les travaux de taille des 76 platanes des boulevards de la Magdeleine et du Nord.

Pourquoi ?

Entre novembre et mars, la période automnale et hivernale est le meilleur moment pour tailler un platane puisque l'arbre est en sommeil. Le platane adore la chaleur et le soleil direct, en automne/hiver, son métabolisme ralentit et il est donc opportun d'opérer la taille hors gel. Comme il fait partie des arbres très résistants, le platane peut être élagué fortement sans pour autant en souffrir.

Ces arbres hauts et volumineux demandent un élagage acrobatique en hauteur que seul un professionnel peut réaliser. Pour tailler un platane, il faut pouvoir atteindre les hauteurs de l'arbre. C'est pourquoi cela demande une intervention professionnelle extérieure qui permet l'élagage en toute sécurité.

Cette taille sévère est utile afin de contenir le développement des arbres et qu'ils puissent s'épanouir à nouveau dans une belle forme dès le début des journées douces et ensoleillées du printemps.

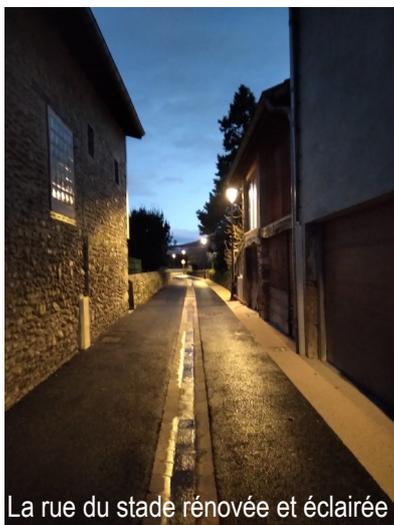
La taille du houppier a été effectuée en forme de "pomme". La coupe "en tête de chat" est abandonnée car elle favorise l'atteinte par des maladies telles que le chancre, qui conduit, à long terme, à un abattage des arbres malades.



TRAVAUX RUE DU STADE

La rue du stade a bénéficié au second semestre 2023 de travaux d'urbanisation et de sécurisation, dans sa partie haute : de l'accès par l'avenue des Pyrénées jusqu'au croisement de l'avenue François Mitterrand.

L'essentiel des travaux réalisés concernent les réseaux et ont été effectués par nos partenaires :



La rue du stade rénovée et éclairée

➤ Le Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save pour le renouvellement de la conduite d'eau potable et le raccordement au compteur

Montant des travaux : 7830 € H.T

➤ Le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne pour l'effacement du réseau basse tension, la rénovation et l'effacement de l'éclairage public

Montant des travaux : 124 493€ H.T dont 33 830€ H.T restant à la charge de la commune

➤ Orange pour l'effacement du réseau de télécommunication

Montant des travaux : 27 500€ H.T à la charge de la commune

➤ La Communauté de communes Cœur de Garonne pour la création du réseau pluvial, le remblaiement de la structure de chaussée, le revêtement en bitume, la création et le remplacement de la signalisation verticale et horizontale

Montant des travaux : 75 536€ H.T

Nous avons également, à l'occasion de ces travaux, remis en état la signalisation au sol du cheminement vers l'école, depuis l'espace culturel Angonia jusqu'au complexe scolaire. Cela permet de renforcer la sécurité des véhicules et des piétons empruntant cette voie.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, à l'initiative de l'association des commerçants, la MACA, un sapin et des décors lumineux ont été installés sur la Place du Général de Gaulle.

Les illuminations dans les rues du village ont été en partie remplacées. En 2024, des « prises guirlandes » seront installées pour le retour des illuminations rue du Pagès, rue du stade et rue du vieux four.



Zoom sur quelques travaux du quotidien



À l'EHPAD Saint-Vidian

Le groupe électrogène a été remplacé afin de renforcer les prises de secours dans les chambres ainsi qu'à la restauration, en cas de coupure du réseau électrique, pour le maintien des soins et des services aux résidents.

Au groupe scolaire Jean de La Fontaine

Travaux sur les menuiseries intérieures du complexe scolaire et de l'ALAE, pour une meilleure isolation. Démoussage des toitures du complexe scolaire débuté en 2023, suite et fin en 2024.

Un nouvel apprenti

Sayan, âgé de 16 ans, prépare un **CAP de jardinier paysagiste** en 2 ans au CFA de Tarbes. Et sera accompagné dans nos équipes par son maître d'apprentissage, Thierry RAVERA. Le CNFPT finance 9000€ pour la formation sur la période soit la prise en charge du coût total de la formation délivrée par le lycée.

Passionné de nature, il déclare mettre tout en œuvre, tous les jours pour respecter l'environnement.



- 1 Penser à son compost avec les épluchures des légumes de la soupe par exemple
- 2 Mettre la terre au repos
- 3 Mettre à l'abri les arbres à agrumes, les plantes fragiles et les arbres ayant bourgeonné trop tôt.
- 4 Préparer les semis et les mettre sous serre
- 5 Entretien du matériel avant la reprise au printemps

Installation de composteurs sur l'espace public

Le tri des déchets organiques devient obligatoire en 2024.

Pour permettre à chacun de le mettre en œuvre, la commune et la Communauté de communes ont installé deux nouveaux composteurs collectifs :

- au square Scherb
- Au lotissement du Parc

Un panneau pédagogique est installé à côté de chaque composteur afin de réaliser le compostage correctement.

- Un 3^{ème} composteur était déjà présent et accessible à tous, au jardin pédagogique situé à côté du cimetière, rue du Pagès.

Afin d'inciter à la réduction des déchets et notamment des déchets putrescibles, la communauté de communes propose aux administrés de s'équiper d'un composteur en plastique recyclé de 400 litres à un tarif préférentiel (15€). Ces composteurs individuels sont disponibles auprès des déchèteries du territoire Cœur de Garonne.



Message de la Communauté de Communes relatif à la collecte des déchets

Dans l'attente d'une révision du dispositif de collecte des déchets par la Communauté de Communes Cœur de Garonne, le service de gestion des déchets nous prie de vous informer que les calendriers de collecte 2024 ne sont pas encore édités.

Les ramassages seront organisés ainsi jusqu'à nouvel ordre : Collecte des ordures ménagères, chaque mardi & Collecte du tri, jeudis des semaines impaires.

Emménagement / Déménagement

Que vous aménagiez dans un nouveau logement ou que vous quittiez les lieux, vous devez signaler votre situation auprès de l'accueil de la Régie.

Que faire en cas de déménagement ?

↳ **Locataire** : Informez par mail ou courrier la Régie de votre sortie du logement en faisant parvenir :

- L'état des lieux de sortie avec le relevé des index permettant de clôturer votre compte
- Votre nouvelle adresse afin que la Régie puisse vous adresser la facture de résiliation



Un technicien procédera à la mise hors-service en électricité du logement

Cette démarche permet également d'éviter, que le repreneur du logement que vous quittez, continue à utiliser l'électricité sur votre compte.

↳ **Propriétaire** : Pensez à nous signaler le départ de vos locataires (date de sortie du logement, Index d'électricité de sortie)

Si vous souhaitez conserver l'alimentation électrique dans le logement en attendant l'arrivée d'un nouveau locataire, vous devez en informer la Régie soit par mail, soit par courrier afin de mettre le compteur à votre nom. **Par défaut, le compteur sera mis hors-service afin d'éviter toute facturation.**

À noter : Dans le cas où la Régie n'a pas eu connaissance d'un mouvement de locataires, les états des lieux de sortie et d'entrée seront demandés afin de justifier la facturation de la fourniture d'électricité dans le logement.

Si la date d'état des lieux de sortie d'un locataire est différente de la date d'état des lieux du locataire entrant, l'abonnement et les consommations éventuelles de la période sans locataire seront à la charge du propriétaire.

Secteur CARNAVAL/ CANTALAUZE



*Maintenance Préventive :
Une opération programmée*

Dans le cadre de sa mission de service public, **Eleance** a procédé début décembre à des travaux de rénovation sur le réseau HTA de la commune visant à remplacer les éléments défectueux ou usés : reprise des ancrages, ponts isolés, mise en conformité, ou encore le remplacement des ensembles de raccordement aéro-souterrains.

Ces travaux ont été réalisés sur les supports HTA desservant les postes :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| ▪ Garçon | ▪ ZAC des Lannes |
| ▪ Pépinière | ▪ Niard |
| ▪ Marioulet | ▪ Route de Toulouse |
| ▪ Boupax | ▪ Saint-Picaud |
| ▪ Pont des Meuniers | |

Ainsi la durée de vie des ouvrages peut être prolongée d'au moins 25 ans, à un coût optimum.

Cette opération contribue au maintien d'une qualité de fourniture et permet d'assurer la continuité de service de desserte.

D'autres opérations de ce type seront menées sur l'année 2024.



Que faire en cas d'emménagement ?

↳ **Locataire** : Contactez la Régie pour signaler votre installation et fournir :

- Bail de location / acte de propriété, bail commercial...
- Etat des lieux d'entrée précisant les index d'électricité
- Pièces d'identité des personnes présentes sur le bail
- Relevé d'Identité Bancaire

À réception de ces pièces administratives, un rendez-vous avec un technicien sera fixé pour la mise en service du compteur. Si le compteur est déjà actif dans le logement, un simple changement de nom sera effectué.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES



Marie PAILLAS
& Amélie MARTINEZ
28 octobre

Céline DUCOUSSO
& Pierre BRUNET
18 novembre

Félicitations aux mariés !

NAISSANCES



Roann LE BOURHIS
8 octobre

*D'autres naissances sont recensées sur cette période
mais les familles ne souhaitent pas de publication.*

Félicitations aux heureux parents !

DÉCÉS



Renée ARROUY
14 octobre

Christiane BRAEME
14 octobre

Rémi SEGUIN
15 octobre

Danielle HUQUET
25 octobre

Jean-Christophe DASSE
1^{er} novembre

Hubert LAFFONT
1^{er} novembre

Nicolas CHEVALEYRE
25 novembre

Carmen CARDONA
3 décembre

Jeannine PONT
8 décembre

Claude DAVID
20 décembre

Hélène SOULA
25 décembre

Claude-François SUPERVIELLE
31 décembre

Patrick BARRÉRE
5 janvier

Sincères condoléances aux familles.

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Judi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine
31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220
#MartresTolosane



Martres Tolosane

<p>Bibliothèque Municipale Rue du Portail</p> <p>Horaires d'ouverture au public mardi, mercredi & samedi 10h à 12h30 et 13h à 18h</p>	<p>Service Urbanisme Mairie de Martres-Tolosane</p> <p>Horaires d'ouverture au public lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires fermé le mercredi après-midi urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr</p>	<p>Grand Presbytère Place Henri Dulion</p> <p>@legrandpresbytere</p> <p>Legrandpresbytere</p> <p>Legrandpresbytere Martres-Tolosane</p>	<p>ANGONIA Espace Culturel</p> <p>@EspaceCulturelAngonia</p> <p>espaceculturelangonia</p>
--	--	--	--

Permanences Partenaires

La Mission locale

Tous les jeudis sur RDV
Contact : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV
Contact : 05 61 98 44 70

Permanence numérique

Chaque lundi de 13h30 à 16h30
Sur RDV : 06 82 10 14 48

Noël dans la Cité artiste



Le 8 décembre, la Maison de retraite avait revêtu ses habits de fête. Joie et bonne humeur étaient au menu de cette journée concoctée par l'Association des aînés de Saint-Vidian et pour lequel tout le personnel a joué le jeu pour apporter le maximum de chaleur et de bonne humeur aux résidents.



Le vendredi 15 décembre, une centaine de martrais, de plus de 75 ans, ont répondu à l'invitation du centre Communal d'Action Sociale, pour le traditionnel repas de Noël servi à l'Auberge du Pont des Meuniers. Le repas a enchanté tous les convives, heureux de se retrouver et de bavarder dans la charmante et chaleureuse auberge. Un grand merci à l'équipe de Monsieur Sacasas.

Ce moment convivial s'est poursuivi jusque dans l'après-midi, animé par le chanteur Yannick Treguer, qui a su enthousiasmer tous les invités.

Les personnes invitées n'ayant pas pu assister au repas, ont reçu, des mains des élus, un colis rempli de douceurs pour accompagner cette période de fête.

Visite du Père-Noël à l'école

Vendredi 22 décembre, avant le départ en vacances, les enfants du Groupe scolaire ont eu la visite du Père Noël. Quelle merveilleuse surprise. Celui-ci, chargé de cadeaux, a offert à chaque enfant un livre, minutieusement choisi par Frantz, notre bibliothécaire.

